

Pourquoi adhérer ?

En adhérant, vous assurez un soutien prépondérant à notre association, qui vit essentiellement des cotisations de ses membres...

Adhérer à l'association ne signifie pas seulement se fournir en fruits et légumes (même si cela reste essentiel !) En adhérant, vous signifiez votre soutien à des modes de production respectueux de notre environnement. En vous approvisionnant localement auprès de producteurs engagés, vous redonnez du sens à l'acte de consommation ; vous contribuez à l'éveil des consciences et vous recréez du lien social autour de projets fédérateurs et cruciaux pour l'avenir de la planète...

Adhésions 2014 : mode d'emploi

La cotisation annuelle est fixée à 40€ par ménage. En 2014, sur présentation de justificatif, une cotisation sociale aux personnes bénéficiaires du RSA et/ou de la CMU sera proposée lors de la prochaine Assemblée Générale (tarif prévisionnel 20€/ménage).

Pour toute adhésion 2013 contractée en fin d'année (à compter d'octobre), la cotisation 2014 est fixée à 20€/foyer.

J'accepte d'être contacté-e pour être informé- des projets en cours et à venir de l'AREC (épicerie...)

Seriez-vous intéressé-e par la vente de produits d'épicerie par l'association ? Si oui, quels produits en particulier ?

.....

.....

Quels projets souhaiteriez-vous mettre en place ou voir émerger au sein de l'association ?

.....

.....

De quelle manière souhaitez-vous vous impliquer ?

.....

.....

En dehors du marché, quelles autres motivations vous incitent à adhérer à l'AREC aujourd'hui ?

.....

.....

J'autorise l'AREC à utiliser et diffuser des photographies réalisées dans le cadre des activités de l'association et sur lesquelles je suis susceptible d'apparaître, pour agrémenter le site internet ou de futures publications.

Signature :